



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 4514

Texte de la question

ASSURANCE CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Christophe Castaner, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Christophe Castaner. Monsieur le Président, ma question s'adresse à Mme la ministre du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Madame la ministre, beaucoup ici connaissent la souffrance que représente le fait d'être au chômage ; pourtant, trop souvent, revient la même musique dénonçant l'assistanat, la triche, l'abus... Les propos de M. Norbet Bouvet affirmant que « l'argent du RSA servait à acheter de l'alcool, de la drogue et de la prostitution » sont inacceptables. Alors non, monsieur le porte-parole de François Fillon en Mayenne, les chômeurs ne sont ni des assistés, ni des profiteurs, ni le « cancer de la société », comme l'avait suggéré Laurent Wauquiez !

Lorsqu'il veut sanctionner les chômeurs, rendre dégressive l'indemnisation du chômage au bout de six mois et plafonner l'allocation à 75 %, M. Fillon ne propose rien de moins que l'abandon de notre système social et la stigmatisation des personnes précaires !

M. André Schneider. On n'est pas en période électorale !

M. Christophe Castaner. Bien sûr, il faut être exigeant dans la recherche réelle d'emploi, mais un chômeur est victime de sa situation, il n'est pas coupable. Jamais ! La priorité reste et restera de tout faire pour recréer de l'emploi. Mais là où certains désignent des boucs émissaires, notre honneur sera toujours de ne laisser personne sur le bord du chemin.

En 2015, la durée moyenne d'indemnisation d'un chômeur n'était que de dix mois, et 70 % des allocataires ont été indemnisés moins d'un an. Nous sommes loin de l'image que certains veulent donner des chômeurs.

Madame la ministre, n'en déplaise à M. Dord, depuis un an, le nombre de demandeurs d'emploi baisse,...

M. Dominique Dord. Il rêve !

M. Christophe Castaner. ... de nouveaux droits ont été créés pour les salariés, pour le droit à une formation tout au long de la vie, pour l'insertion professionnelle des jeunes et pour la reconnaissance de la pénibilité du travail, mais nous devons amplifier l'effort.

M. Christian Jacob. Hollande, reviens !

M. Christophe Castaner. Pouvez-vous, madame la ministre, nous dire ce qui a été mis en place pour le retour à l'emploi, l'accompagnement des chômeurs et la préservation de notre système social ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

M. Alain Marty. Et du chômage !

Mme Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Mesdames et messieurs les députés, monsieur le député Christophe Castaner, votre question est claire : quels nouveaux droits pour les actifs ? Quelle sécurisation des parcours professionnels ? Quelles aides pour les personnes à la recherche d'un emploi ? Vous avez raison de souligner que deux projets bien différents s'affrontent et de rappeler les interventions de tel ou tel candidat ou de ses porte-parole. Supprimer le compte pénibilité, c'est être convaincu qu'il n'existe pas d'injustice liée à la différence d'espérance de vie ; mettre fin aux emplois aidés, c'est considérer qu'il n'y a pas de sens à offrir une chance à un jeune ou à un demandeur d'emploi ; plafonner les allocations sociales, c'est dire au fond, comme on l'entend parfois, que tous les précaires sont des profiteurs. À cet arsenal, il faut ajouter la suppression des indemnités chômage pour les personnes qui ne recherchent pas assez activement un emploi. Ce sont de vieux réflexes ! Chercher des coupables, opposer les bons aux mauvais et alimenter le « précaire », voilà ce que nous combattons, alors que vous, mesdames et messieurs les députés de l'opposition, vous niez jusqu'à son existence.

Nous, nous le combattons, avec la garantie jeunes, qui permet de donner aux jeunes en situation de précarité une nouvelle chance pour former un projet professionnel. Nous le combattons également avec les emplois d'avenir : trois jeunes sur quatre en emploi d'avenir ont bénéficié d'une formation ! Nous le combattons également avec la prime d'activité.

M. Christian Jacob. Hollande, reviens, ton bilan est excellent !

M. Dominique Dord. Ah oui, un million de chômeurs en plus !

Mme Myriam El Khomri, ministre. Nous le combattons aussi avec le compte personnel d'activité, que nous lancerons dans deux jours avec le Premier ministre. Le parcours professionnel étant de moins en moins linéaire, nous souhaitons donner des possibilités de rebondir et d'être acteur de son projet professionnel. Nous le combattons, enfin, avec le plan « 500 000 formations » pour les demandeurs d'emploi, car la formation accélère le retour de l'emploi.

Cessez la démagogie électorale ! Les présidents de région, de droite et de gauche, nous accompagnent dans le plan « 500 000 formations », car ils savent bien qu'il y a là une exigence sociale, morale et économique.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Castaner](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4514

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 janvier 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 janvier 2017](#)